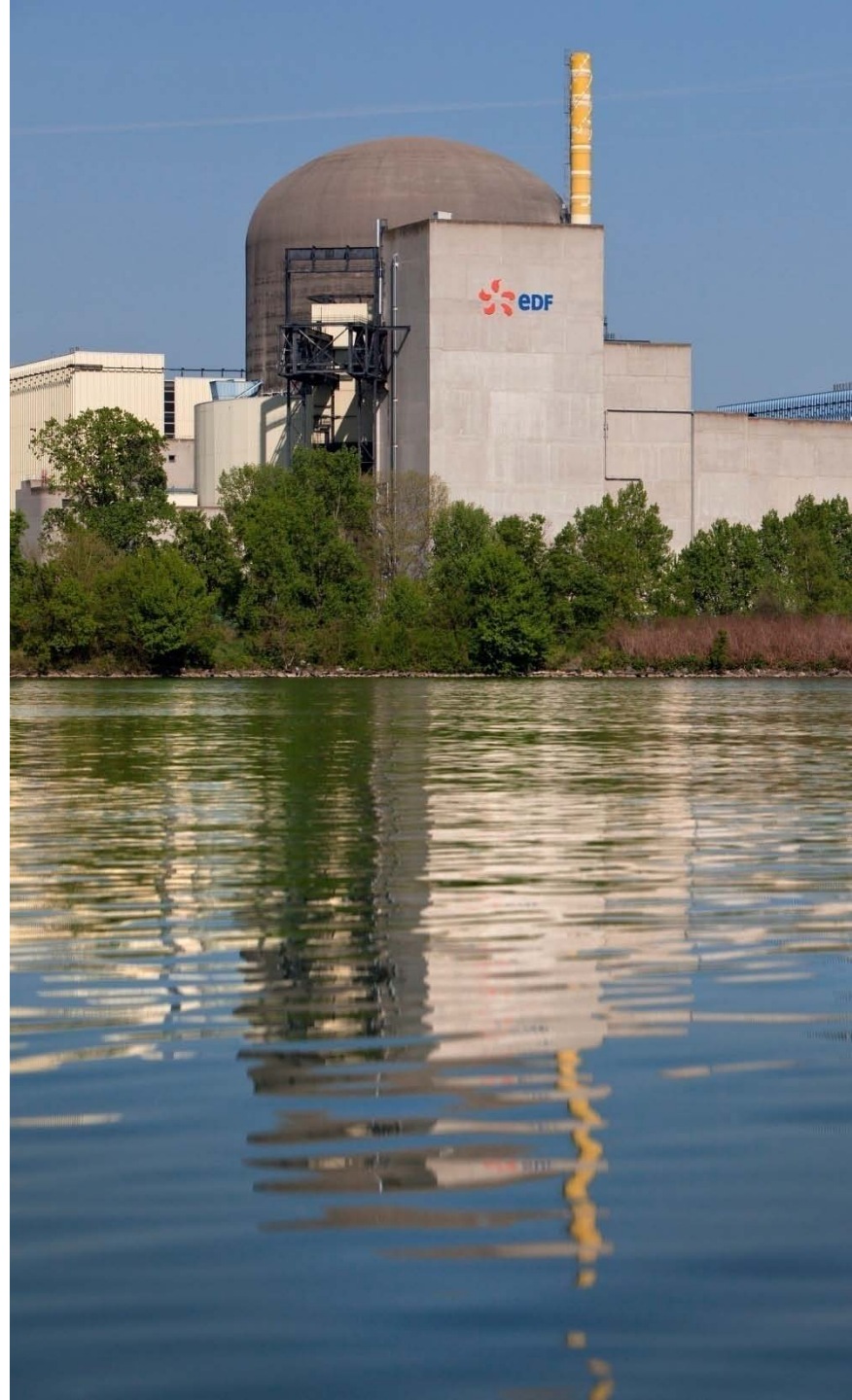


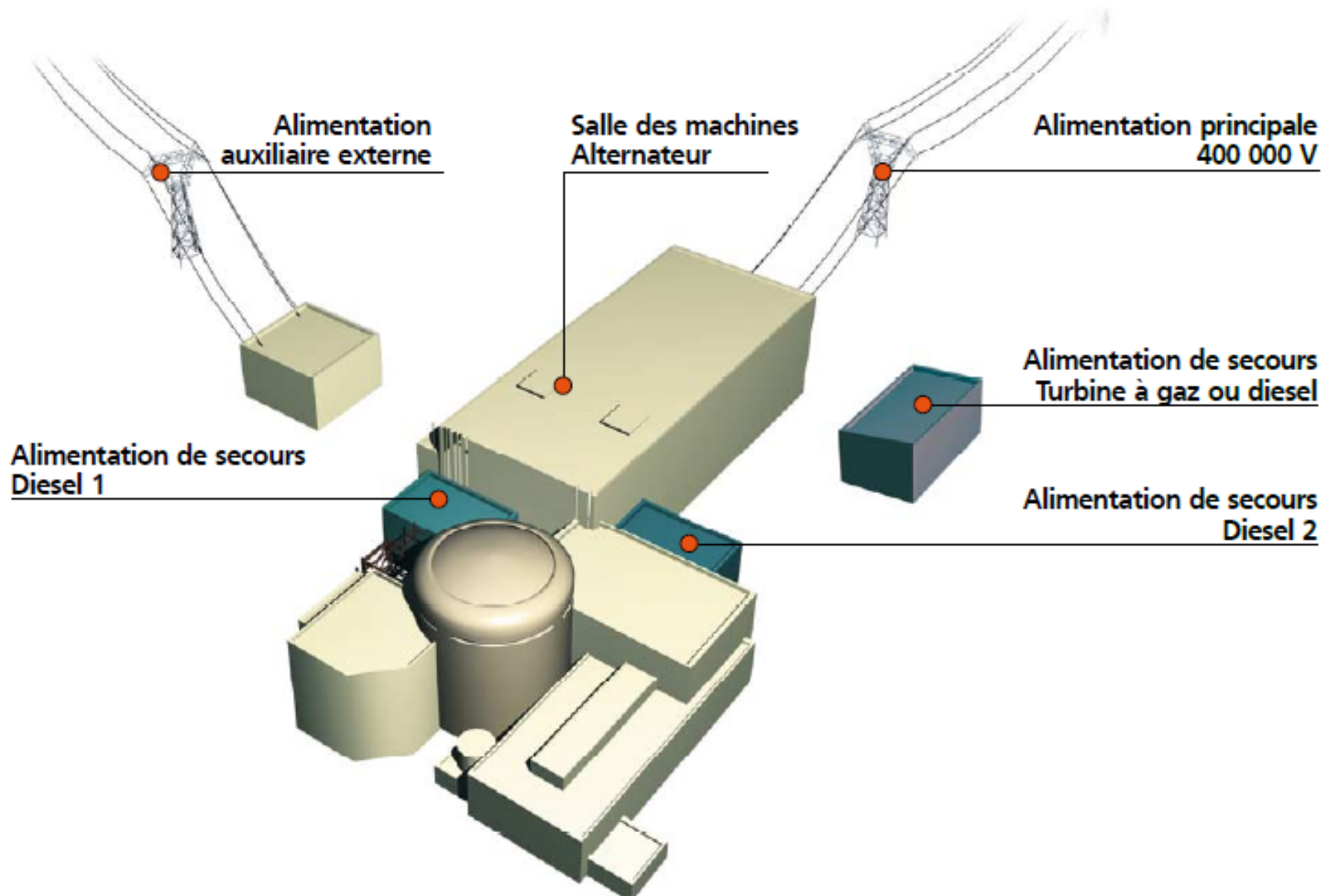


**Déclaration d'un événement
de niveau 2 (échelle INES) lié à
l'indisponibilité potentielle de
sources électriques en cas de
séisme, dans les centrales de
1300 MWe**

Présentation CLI du 27 juillet 2017



Les différentes alimentations électriques



Indisponibilité potentielle de sources électriques en cas de séisme, dans les centrales de 1300 MWe

Dans le cadre de **contrôles préventifs** réalisés régulièrement dans nos unités de production, les équipes d'EDF ont détecté des défauts sur les supports métalliques de certains matériels nécessaires au bon fonctionnement des alimentations électriques de secours (diesels).

EDF a élargi son programme de contrôles à l'ensemble des **matériels dits «auxiliaires»**, nécessaires au bon fonctionnement de ces diesels.

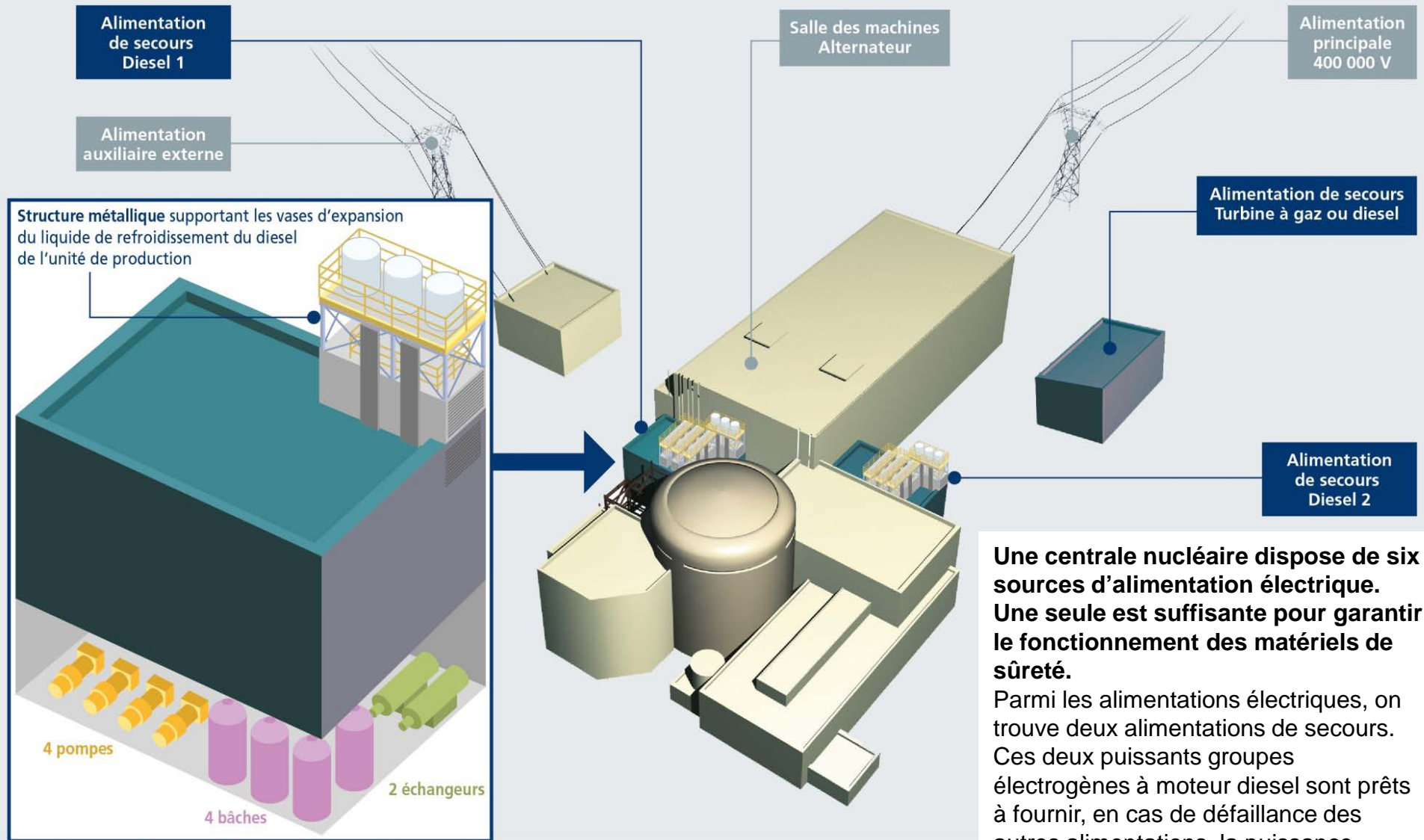


Indisponibilité potentielle de sources électriques en cas de séisme, dans les centrales de 1300 MWe

Les défauts concernent notamment les fixations de ces supports (certaines chevilles se sont notamment avérées sous-dimensionnées).

En cas de séisme très violent et peu probable (équivalent au plus fort séisme survenu en mille ans dans la région d'implantation de la centrale), **la tenue des structures concernées pourrait ne pas être garantie, ce qui pourrait potentiellement affecter le fonctionnement des diesels de secours.**

ALIMENTATIONS ÉLECTRIQUES



Une centrale nucléaire dispose de six sources d'alimentation électrique. Une seule est suffisante pour garantir le fonctionnement des matériels de sûreté.

Parmi les alimentations électriques, on trouve deux alimentations de secours. Ces deux puissants groupes électrogènes à moteur diesel sont prêts à fournir, en cas de défaillance des autres alimentations, la puissance nécessaire au fonctionnement des matériels de sûreté.

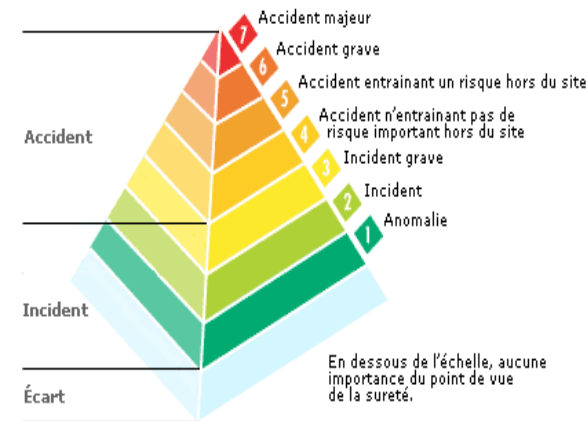
DÉCLARATION À L'AUTORITÉ DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE

Dès la détection de cet écart, EDF a décidé de déclarer cet événement à l'Autorité de sûreté nucléaire :

- Au niveau 1 de l'échelle INES, le 28 avril, concernant le sous dimensionnement des ancrages de certaines structures métalliques des diesels de secours de douze unités de production.

La direction d'EDF a ensuite décidé d'approfondir les analyses et de les étendre à l'ensemble des vingt unités de production du palier 1300 MWe du parc nucléaire.

- Déclaration, le 20 juin, d'un ESS générique de niveau 2 pour quatre centrales (les unités de production n°1, 2, 3 et 4 de Paluel, 1 et 2 de Penly, 1 et 2 de Flamanville et 2 de Golfech) et de l'étendre à l'ensemble des unités de production de 1300 MWe, que les défauts d'ancrage des matériels auxiliaires soient avérés ou non.



ACTIONS ENGAGÉES

La sûreté étant la priorité absolue pour EDF, des actions correctives ont été engagées dès la détection de ces écarts :

- **Les renforcements des structures métalliques** qui supportent les vases d'expansion du circuit de refroidissement des diesels de secours ont d'ores et déjà été effectués dans les unités de production concernées (**pour Golfech : soldé le 13/04 en TR2 et le 25/04 en TR1**).

- **Les travaux sur les ancrages des matériels auxiliaires aux diesels** sont en cours et seront achevés, pour un des deux diesels de chaque réacteur avant le 11/07 et avant le 01/08 pour les deux diesels de chaque réacteur. **Pour Golfech : soldé le 10/07 pour la voie B des 2 tranches et le 21/07 pour la voie A des 2 tranches.**

